

N° CP-2010-11-6-7

Séance du vendredi 24 septembre 2010

C251 ET C751
GERPLAN : ETUDE ET MISE EN ŒUVRE D' ACTIONS

La Commission Permanente du Conseil Général,


- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,
- VU la délibération n° CG-2010-1-1-4 du 19 mars 2010 relative aux délégations de compétences du Conseil Général à la Commission Permanente,
- VU le rapport du Président du Conseil Général,

APRES EN AVOIR DELIBERE

Décide de donner, dans le cadre de la démarche GERPLAN, un avis favorable et d'accorder des subventions :

- ❖ à la commune de VIEUX-THANN pour la restauration de 22 m² d'un muret de pierres sèches pour un montant de 2.024 € (montant éligible de 20.900 €, taux d'intervention de 40 % du coût HT plafonné à 230 € HT/m²), les crédits nécessaires étant imputés sur le Programme C251 au chapitre 204, nature 2041, fonction 74,
- ❖ au GIE l'Echoppe paysanne pour la promotion de son point de vente collectif à RIBEAUVILLÉ pour un montant de 569 € (montant éligible de 1.138 €, taux d'intervention de 50 %), les crédits nécessaires étant imputés sur le Programme C751 au chapitre 65, nature 6574, fonction 738.

LE PRESIDENT
Pour le Président
du Conseil Général du Haut-Rhin
et par délégation,
le 1^{er} Vice-Président


Rémy WITH

Adopté

Service de l'Environnement et de l'Agriculture

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE
DU 24 SEPTEMBRE 2010

**Actions GERPLAN (F)
PROGRAMME 2010**

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant forfaitaire
GPL03823	GIE L' ECHOPPE PAYSANNE - FRELAND Promotion du point de vente collectif L'Echoppe paysanne à Ribeauvillé	569,00
Total		569,00

Service de l'Environnement et de l'Agriculture

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE
DU 24 SEPTEMBRE 2010

**Actions GERPLAN (E)
PROGRAMME 2010**

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant Subventionnable	Taux	Montant de la subvention
GPL03820	VIEUX-THANN Restauration d'un muret de pierres sèches à Vieux-Thann	5 060,00	40%	2 024,00
			Total	2 024,00